

Image not found or type unknown



a domil : ayant reconnu l'enfant de ma compagne

Par **olafo**, le **04/01/2011** à **12:45**

que veux dire : " il faut que durant ces 5 ans, l'enfant ait eu une possession d'état conforme au titre. "

Par **Domil**, le **04/01/2011** à **14:49**

Ne pas s'adresser à une personne en particulier, c'est un forum, pleins de personnes sont là.

ça veut dire que le père se comporte en père, que les tiers savent que l'enfant est son fils

Le titre : être le fils de cet homme

Possession d'état : que les gens croient que le fils est l'enfant de cet homme (il est ayant-droit sur la carte vitale du père en tant qu'enfant, l'école le considère comme le père, vos parents se comportent en grands-parents etc.)